



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

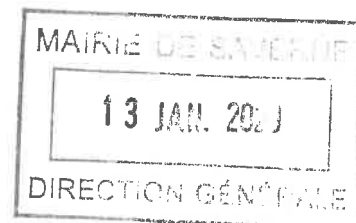
PREFET DU BAS-RHIN

PREFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

STRASBOURG, le 8 janvier 2020

Bureau du Contrôle de Légalité

Affaire suivie par :
Mme C. WEYL
☎ 03.88.21.62.15
@ catherine.weyl@bas-rhin.gouv.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME

Attestation de réception du dossier

COMMUNE DE SAVERNE :

ARRET DU PLU	LE :	
APPROBATION DU PLU	LE :	
REVISION N° 1 DU PLU	LE :	
REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLU	LE :	9 DECEMBRE 2019
INSTAURATION DU D.P.U	LE :	
MODIFICATION N° 3 DU PLU	LE :	9 DECEMBRE 2019
MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLU	LE :	
MISE A JOUR DU PLU - SUP -	LE :	

DATE DE RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE : 19 DECEMBRE 2019

LE PREFET,
P. le Préfet
L'Adjoint Administratif


Catherine WEYL